Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260629-2026_042-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

**N° 2026-042**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 18 juin 2026
Présents : Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Stéphanie BERGOT, Martial CLAVIER, Elise DUBOIS, Annie LE GUEN, Hervé LE GUEN, Jocelyn LE GUEN, Sylvie LE LOUARN, David MASSON, Matthieu MERCEUR, Sébastien ROPERS, Monique TANGUY

Excusé(es) : Erwan JAN, Guillaume LÉAUSTIC

Secrétaire de séance : Stéphanie BERGOT

***OBJET :* Avenant N°2 agrément d'engagement de Service civique et recrutement d'un volontaire sur l'année scolaire 2026-2027**

La commune de COAT-MEAL a obtenu un agrément au titre de l'engagement de service civique d'une durée de 3 ans à compter du 19 juillet 2024 pour engager un volontaire sur une mission d'intérêt général pour une période de 8 mois sur la base d'un temps de travail minimum de 24 h/semaine.
Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter un avenant à cet engagement, afin de pouvoir accueillir, dans le cadre du dispositif concerné, un nouveau volontaire à compter du 2 novembre 2026 pour une durée de 8 mois, soit jusqu'au 30 juin 2027.

*Le Maire de Coat-Méal :*
*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,*
*- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 29 juin 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

MAIRIE DE COAT-MEAL
29870